

## Lettre informations n°3

### 1. Inscriptions rentrée 2020 :

Si votre enfant est né :

- en 2017, il pourra effectuer sa rentrée en septembre 2020,
- entre janvier et juin 2018, il pourra effectuer sa rentrée au cours du premier semestre 2021.

Pour nos prévisions d'effectifs, nous avons besoin de connaître rapidement le nombre d'inscriptions pour l'année 2020 / 2021.

Nous avons retenu deux dates pour une première rencontre et une éventuelle inscription de votre enfant à l'école pour l'année prochaine :

**Le samedi 18 janvier de 9h30 à 12h00.**

**Le vendredi 31 janvier de 17h00 à 19h00**

Si ces dates ne vous conviennent pas (problème d'horaires), vous pouvez contacter l'école pour fixer un rendez-vous.

**Merci de faire passer ces informations aux personnes non concernées actuellement par l'école.**

### 2. Conseil municipal des enfants

Pour cette année encore, la municipalité de Boufféré a proposé la mise en place d'un conseil municipal des enfants. Les élèves de CM1 de notre école seront concernés. Les élections sont prévues le jeudi 7 novembre. Les CM2 pourront également voter.

### 3. Intervention musique et danse en milieu scolaire

Cette année, les élèves de CP, CE1 et CE2 bénéficieront d'un éveil musical (découverte de des instruments à vent ; écriture d'un chant ; ....) au cours de 8 séances aux mois de novembre et décembre.

Tout cela est proposé par l'Ecole Départementale des Arts et du Patrimoine et financé par la communauté de communes Terres de Montaigu.

## 4. Agenda

⇒ Assemblée générale OGEC/APEL : Mardi 26 novembre à 20h00, à l'école (salle Vivaldi)

### Quel rôle pour ces 2 associations ?

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui, en collaboration avec l'équipe enseignante via le chef d'établissement, remplissent chacune leur rôle :

– **L'OGEC** L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (l'O.G.E.C.) a pour but d'offrir à la communauté éducative des conditions matérielles optimales, il regroupe des membres bénévoles (parents et amis de l'école). Il assure la gestion financière de l'école. Il est l'employeur du personnel non-enseignant qu'il rémunère (liens par convention collective) et il a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires.

– **L'APEL** (Association des Parents d'Élèves) Le rôle de l'A.P.E.L est de représenter, regrouper, accueillir, informer tous les parents, mettre en relation les parents, les enseignants et les enfants. Elle est au service des familles.

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille est invitée à l'Assemblée Générale pour en apprendre un peu plus.

Ces deux associations recrutent de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas !

Contacts pour plus d'informations :

- Sabrina BERDAYES (présidente OGEC) : Contact : [ogec.bouffere@gmail.com](mailto:ogec.bouffere@gmail.com)
- Mélanie SARCIAUX (présidente APEL) : Contact : [apel.bouffere@gmail.com](mailto:apel.bouffere@gmail.com)
- Christophe DURAND (Chef d'établissement) : Contact : [st.jo.bouffere@free.fr](mailto:st.jo.bouffere@free.fr)

## 5. Vie de l'école

Retrouvez les dernières nouvelles de l'école sur notre site : <http://bouffere-stjoseph.fr>

*Bonnes vacances de la Toussaint à tous les élèves !*